

Élection partielle 2018 Résumé pour y voir clair

Du mardi 25 septembre au vendredi 5 octobre à 16h30, les personnes intéressées pourront soumettre leur candidature auprès de la municipalité pour le poste de conseiller au siège #2. Par la suite, s'il y a plus de deux candidats à un poste, il y aura l'organisation d'un scrutin (journées de vote).

<u>S'il y a un scrutin</u>, vous recevrez alors par courrier un « avis d'inscription à la liste électorale ». Vous devrez vous assurer, si vous avez la qualité d'électeur, que vous êtes bel et bien inscrit correctement à la liste électorale. Sinon, vous aurez la possibilité de demander une inscription, une correction ou une radiation à la liste électorale, en vous présentant devant un comité de révision selon un horaire fixe.

Une fois inscrit(e) sur la liste électorale, vous pourrez vous présenter, muni(e) de votre carte d'identité, soit le jour du vote par anticipation (le dimanche 28 octobre de midi à 20h), soit le jour du scrutin (le dimanche 4 novembre de 10h à 20h).

Pour connaître les dates et heures exactes des moments importants de la période électorale, nous vous invitons à consulter le site Internet de votre municipalité, à téléphoner ou à vous rendre en personne au bureau municipal. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



Élection partielle 2018 Appel de candidatures

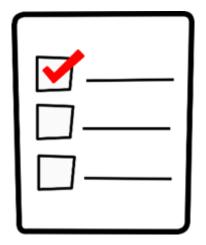
En vue de l'élection partielle qui se tiendra le 4 novembre 2018, le président d'élection du village de Sainte-Pétronille, M. Jean-François Labbé, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils doivent le faire entre le 25 septembre et le 5 octobre 2018. Pour se faire, il faut produire une déclaration de candidature et la porter à l'endroit suivant :

Mairie du village de sainte-Pétronille 3, chemin de l'Église Sainte-Pétronille (Québec) GOA 4CO

Toute personne éligible peut poser sa candidature au siège # 2 du conseil de la municipalité. Ce poste est vacant depuis le 6 août 2018.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la municipalité.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser au président d'élection.



PERSONNEL ÉLECTORAL

Étant donné la possibilité d'une élection partielle à l'automne prochain, la municipalité souhaite inviter ceux et celles qui aimeraient faire partie du personnel électoral lors de cette élection à se manifester. Les personnes intéressées sont invitées à me faire part de leur intention, soit par téléphone au 418-828-2270 ou par courriel (iflabbe@stepetronille.com).

Merci pour votre implication

Jean-François Labbé Président d'élection

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi 8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Mercredi 8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

Jeudi 8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

3, chemin de l'Église Sainte-Pétronille GOA 4CO

Tél.: 418 828-2270 Fax: 418 828-1364

Courriel: jflabbe@stepetronille.com

Avis public d'élection

Municipalité	Scrut	in du		
/illage de Sainte-Pétronille	20)18	11	04
AVIS PIRI IC out, par la prépante, donné suy électoure de	an	née	mois	jour
AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de				
Sainte-Pétronille Municipalité				
par, que :				
Président d'élection				
1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Conseiller au siège # 2				
2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au burea ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas éché heures suivants :				
Du 2018 09 25 au 2018 10 05 année mois jour				
JOURS: mardi	13 h	à	16	h 30
	13 h			
	13 h			
À NOTER - Le vendredi 2018 10 05 année mois jour le bureau sera ouvert de 9 h à 16	h 30 d	e faço	n con	tinue
3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,				
un scrutin sera tenu le : et un vote par anticipation sera t				
de 10 h à 20 h 2018 11 04 de 12 h à 20 h 2018 10 28 à 20 h				
année mois jour année mois jour	1			
4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Noëlline Tardif				
5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Noëlline Tardif				
Président d'élection	Adjo			
6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à				
cette fin, le cas échéant, à Sainte-Petronille (Quebec) GUA 400 Sainte-Petronille	ronille (C	Québec) G0A	4C0
l'adresse et au numéro de téléphone suivants : 418 828-2270 Ind. rég. Numéro de téléphone Ind. rég.	418 828 g. Numéro		ohone	
Signature Sainte-Pétronille	le:	2018	08	27
Donné à Municipalité	_ , le L	année	mois	jour
Président d'élection	_			

SM-1 (09-06) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 99